

MAIRIE DE LES MESNEUX
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 29 avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^{me} DESSOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 24 avril 2019)

PRESENTS (es) : Mesdames DESSOY, MOINDJIE, TILLY, DEVILLE
Messieurs GILLET, FERY, BINET, PIGER, LECLERC, SEVERIN, GOURDIER,
BAUDOU, LE BOT

ABSENTS (es) : M. ARZILLIER (pouvoir à M. LE BOT), Mme CAILLAT (pouvoir à Mme TILLY)

Madame Jeannine DEVILLE a été nommée secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 25 mars est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 13/2019 : Demandes de Subventions Diverses 2019

Délibération n° 14/2019 : Cession de terrain à la commune dans le cadre de la succession LEMOINE Consorts

Demandes de subventions diverses 2019

Madame le Maire rappelle qu'un montant de 15 000 € au compte 6574 a été voté au budget primitif 2019 dans le cadre du versement des subventions aux associations par la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés décide :
d'allouer aux associations les sommes suivantes :

- **P'ASC** **2 500€**
- **P'ADMR** **800€**
- **Clef Les Mesneux** **2 500€**
- **Comité des fêtes** **2 500€**
- **Organismes divers** **500€**

de verser 35.00 € pour chacun des organismes divers suivants :

- **P'Association Française des sclérosés en plaques**
- **P'Association des Paralysés de France**
- **P'Association Française contre les Myopathies – Téléthon**
- **P'Atelier et la main**

Cession de terrain à la commune dans le cadre de la succession LEMOINE Consorts

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a été saisie d'une demande de la société notariale Roms située 75 rue Gornet Boivin, 10102 Romilly-sur-Seine, expliquant que dans le cadre de la succession des consorts LEMOINE, dépendent certaines parcelles qui sont des morceaux de voiries communales mais qui appartiennent toujours à la succession des Consorts LEMOINE.

Afin de régulariser cette situation, les consorts LEMOINE proposent à la commune la cession moyennant 1'euro symbolique de ces parcelles cadastrées AB 148 (45 ca) et AB 150 (58 ca) qui correspondent à des parties de voirie ou trottoirs. La commune devra prendre en charge les frais d'acte notarié.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés décide :

- d'accepter la rétrocession de ces parcelles, par les consorts LEMOINE moyennant 1'euro symbolique,
- de prendre en charge les frais de notaire liés à cette session,
- de charger Madame le Maire des formalités nécessaires à cette opération.

Rapport des commissions

Le devis pour la devise de la mairie est à valider.

Les vitrines pour affichage ont été livrées, les employés municipaux les poseront prochainement.

L'araignée pour enfants sera installée au terrain de jeux cet été.

Questions diverses

- Les conseillers municipaux proposent de réutiliser les anciennes vitrines d'affichage à la salle des fêtes et à la Croisette.
- Une réunion concernant la manifestation du tour de France a lieu le 02 mai à la préfecture.
- Le comité des fêtes et les bénévoles prévoient de fabriquer un vélo avec des bouchons de champagne et d'autres vélos fleuris. Une buvette et un écran géant seront installés dans la salle des fêtes pour l'occasion.
- L'ASC fêtera ses 30 ans le 26 mai, des animations auront lieu ce jour.
- La cérémonie de remise de la « première fleur » se tiendra le 28 mai à 17h30 sur la place.

Prochain Conseil Municipal, le lundi 27 mai 2019.

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 22h15.

Les Mesneux, le 29 avril 2019

Le Maire,
Anny Dessoay,



SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2019 :

MME DESSOY	M. GILLET	M. ARZILLIER	M. GOURDIER
M. BAUDOU	M. SEVERIN	MME CAILLAT	MME DEVILLE
M. FERY	MME TILLY	M. LE BOT	M. LECLERC
M. BINET	MME MOINDJIE	M. PIGER	